

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Hérouville-Saint-Clair, le 25 mars 2017

Nombre d'adhérents 2016 : 271
Nombres de présents votants : 26
Nombre de pouvoirs : 84

L'an deux mille dix-sept, le 25 mars à 10h00, l'assemblée générale ordinaire 2016 de l'ACRO s'est réunie à Hérouville-Saint-Clair (14200), salle de la Grande Delle, sous la Présidence de **M. David Boilley**.

M. David Boilley, président, remercie les présents et ouvre la séance par un tour de table permettant à chacun de se présenter. Il vérifie le nombre de personnes votantes présentes et le nombre de pouvoirs et précise que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Il annonce ensuite l'ordre du jour :

1. Rapport financier 2016 et affectation du résultat
2. Budget prévisionnel 2017
3. Rapport moral
4. Rapport d'activité 2016
5. Pollution au plutonium à La Hague révélée par l'ACRO
6. Problème d'acier dans le nucléaire
7. L'ACRO et les médias
8. Evolution de l'ACRO
9. Questions diverses
10. Election du CA

1 – Rapport financier 2016 et affectation du résultat

Un document de 6 pages est remis aux participants, regroupant le bilan et le compte de résultat 2016, le prévisionnel 2017 ainsi que l'évolution du résultat depuis 2005.

Bilan 2016

A C T I F					P A S S I F		
POSTE	EXERCICE 2016			2015	POSTE	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
	BRUT	AMT/PROV	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Fonds associatif	88 004	97 555
<i>Licences logiciels</i>	637	637			Réserves		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					<i>Report à nouveau</i>		
<i>Installations techniques, matériels</i>	155 359	110 802	44 557	52 040	Résultat de l'exercice	4 058	-9 551
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	20 025	19 289	736	1 355	<i>Provisions réglementées</i>		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					<i>Provisions pour charges</i>		
<i>Autres participations</i>	908		908	908	<i>Subvention d'investissement</i>	30 071	34 697
<i>Titres immobilisés</i>					TOTAL (1)	122 133	122 701
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 862		1 862	1 862	AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL (1)	178 791	130 728	48 063	56 165	<i>Fonds dédiés</i>		
ACTIF CIRCULANT					<i>Provisions pour risques</i>		
STOCKS					TOTAL (2)		
<i>Avances et acomptes versés</i>	1 346		1 346	1 346	DETTES		
CREANCES					<i>Emprunts et dettes / établisst bancaire</i>	10 983	17 047
<i>Clients et comptes rattachés</i>	44 370		44 370	25 417	<i>Emprunts particuliers</i>		
<i>Autres créances</i>	18 728		18 728	21 560	<i>Avances et acomptes reçus/ commandes</i>		
DIVERS					<i>Dettes fournisseurs & cptes rattachés</i>	15 271	13 678
<i>V.M.P</i>					<i>Dettes fiscales et sociales</i>	45 110	41 040
<i>Disponibilités (caisse, banque, ccp)</i>	80 383		80 383	97 448	<i>Autres dettes</i>		
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 870		1 870		<i>Produits constatés d'avance</i>	1 264	7 470
TOTAL (2)	146 698		146 698	145 771	TOTAL (3)	72 628	79 235
TOTAL GENERAL (1+2)	325 489	130 728	194 761	201 936	TOTAL GENERAL (1+2+3)	194 761	201 936

En présence de M. Bex, commissaire aux comptes, le trésorier, M. Grunberg, le commente en insistant sur les points suivants :

- un léger excédent de 4 058€ en 2016 alors que l'exercice 2015 s'était conclu avec un déficit de 9 551€,
- les produits des ventes et des prestations ont progressé de plus de 20%,
- les subventions reçues ont légèrement progressé malgré un contexte rendu difficile avec le nouveau découpage territorial,
- des charges maîtrisées.

Compte de résultat 2016

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	31 111 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	101 900 €
achats d'études, analyses et prestations	14 955 €	produits des activités annexes	23 461 €
achats non stockés de matières & fourniture (N₂ liquide)	3 732 €	Abonnement / vente journaux	3 551 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	4 062 €	autres (participations aux études, travaux divers ...)	19 910 €
fournitures d'entretien et petit équip.	6 056 €	prestations de services	78 439 €
fournitures administratives	2 306 €	Etudes et surveillances	35 927 €
		Ventes d'analyses	31 394 €
		Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004) ³	11 118 €
61 - services extérieurs	19 255 €	74 - Subventions	130 545 €
locations mobilières et immobilières	16 556 €		
entretien et réparations	690 €	Collectivités territoriales	48 045 €
assurances	1 634 €	Communes	5 825 €
documentation	375 €	Départements	15 720 €
		Régions	24 500 €
62 - Autres services extérieurs	25 001 €	DREAL Bretagne	2 000 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	6 365 €	Etat	40 000 €
publications (acronique)	3 937 €	Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	40 000 €
déplacements, missions et réception	10 534 €	Autres	42 500 €
frais postaux et de télécom	3 893 €	Autorité de Sécurité Nucléaire	40 000 €
services bancaires	272 €	réserve parlementaire	
divers	- €	CODIRPA	2 500 €
63 - Impôts et taxes	2 032 €	Fondations	
64 - Charges de personnel	169 430 €	75 - Autres produits de gestion courante	21 930 €
rémunérations du personnel	127 312 €	Cotisations générales annuelles	8 420 €
charges sociales + mutuelle	49 820 €	Dons et libéralités perçus	13 507 €
Autres	7 702 €	Produits divers gestion courante	3 €
65 - autres charges de gestion courante	6 €	76 - Produits financiers	332 €
66 - Intérêts et charges assimilées	338 €		
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	338 €	77 - Produits exceptionnels	4 626 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
charges exceptionnelles	- €	produits exceptionnels sur opération en capital	4 626 €
68 - dotations aux amortissements et provisions	8 102 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	8 102 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
provisions pour fonds dédiés	- €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	transferts de charges d'exploitation	- €
		TOTAL DES CHARGES	255 275 €
		TOTAL DES PRODUITS	259 333 €
		EXCEDENT	4 058 €
		INSUFFISANCE	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	11 084 €	870 - Bénévolat	93 673 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	93 673 €	875 - Dons en nature	11 084 €
TOTAL	364 090 €	TOTAL	364 090 €

M. le commissaire aux comptes indique que les documents sont clairs et sincères en soulignant le bon travail effectué par Mme Karine Dugué, secrétaire comptable. Il valide les résultats mais alerte sur la fragilité de l'équilibre et donc sur la prudence nécessaire lors du recrutement du remplaçant sur le 5ème poste.

Vote 1 sur le compte de résultat 2016 : approuvé à l'unanimité

Vote 2 (affectation du résultat) : décision à l'unanimité d'affecter l'excédent de 4058€ au passif du bilan, dans les fonds propres.

2 - Budget prévisionnel 2017

M. le trésorier présente le budget 2017 en alertant l'assemblée sur les aléas liés à la subvention du ministère de l'écologie (40 000 euros) en fonction du nouveau Gouvernement, et sur la nécessité d'accroître le produit des prestations surtout si l'embauche sur le 5ème poste, à compter de septembre, se fait à temps plein. Ces recettes peuvent progresser avec l'augmentation des prestations sur le radon, avec les CLI et avec Greenpeace, par exemple.

Le budget prévisionnel 2017 s'équilibre à 242 050 euros (348 050 euros avec la contribution des bénévoles)

Prévisionnel 2017

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	26 900 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	85 350 €
achats d'études, analyses et prestations	7 800 €	produits des activités annexes	6 000 €
achats non stockés de matières & fourniture (N₂ liquide)	4 300 €	Abonnement / vente journaux	3 000 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	4 200 €	autres (participations aux études, conférences ...)	3 000 €
fournitures d'entretien et petit équip.	7 600 €	prestations de services	79 350 €
fournitures administratives	3 000 €	Etudes et surveillances	36 850 €
		Ventes d'analyses	27 000 €
		Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)	15 500 €
61 - services extérieurs	19 850 €	74 - Subventions	134 800 €
locations mobilières et immobilières	16 700 €		
entretien et réparations	600 €	Collectivités territoriales	52 300 €
assurances	1 650 €	Communes	5 500 €
documentation	900 €	Départements	23 800 €
		Régions	23 000 €
62 - Autres services extérieurs	25 450 €	Etat	40 000 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	6 500 €	Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	40 000 €
publications (acronique)	4 500 €		
déplacements, missions et réception	9 700 €	Autres	42 500 €
frais postaux et de télécom	4 400 €	Autorité de Sécurité Nucléaire	42 500 €
services bancaires	350 €	réserve parlementaire	- €
divers	- €	Union européenne	- €
		Fondations	- €
63 - Impôts et taxes	2 450 €	75 - Autres produits de gestion courante	17 000 €
		Cotisations générales annuelles	8 000 €
64 - Charges de personnel	158 950 €	Dons et libéralités perçus	9 000 €
rémunérations du personnel	113 971 €	Produits divers gestion courante	- €
charges sociales + mutuelle	51 808 €	76 - Produits financiers	300 €
Autres (CICE)	6 829 €		
		77 - Produits exceptionnels	4 600 €
65 - autres charges de gestion courante	- €	produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
		produits exceptionnels sur opération en capital	4 600 €
66 - Intérêts et charges assimilées	350 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	350 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
charges exceptionnelles	- €	transferts de charges d'exploitation	- €
68 - dotations aux amortissements et provisions	8 100 €	TOTAL DES CHARGES	242 050 €
dotations aux amortissements sur immobilisations	8 100 €	TOTAL DES PRODUITS	242 050 €
provisions pour fonds dédiés	- €	INSUFFISANCE	0 €
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €		
		86 - Emploi des contributions volontaires en nature	
TOTAL DES CHARGES	242 050 €	860 - Aides en nature	11 000 €
EXCEDENT	0 €	862 - Prestations	95 000 €
		864 - Bénévoles	95 000 €
		TOTAL	348 050 €
		87 - Contributions volontaires en nature	
		870 - Bénévolat	95 000 €
		871 - Prestations en nature	
		875 - Dons en nature	11 000 €
		TOTAL	348 050 €

Vote 3 sur le budget prévisionnel 2017 : approuvé à l'unanimité

3 - Rapport moral

M. le président rappelle que si les missions fondamentales de l'ACRO n'ont pas changé, le contexte évolue par contre rapidement avec :

- la prise en compte de nouvelles contraintes suite à l'accident de Fukushima,
- le souhait de prolonger l'activité du parc nucléaire après 40 ans,
- les problèmes économiques et financiers des 2 principaux opérateurs français (EDF en situation critique et AREVA en risque de faillite),
- les problèmes de conformité de certains équipements et les risques d'accident reconnus comme étant envisageables, avec cependant toujours un manque de transparence de la part des opérateurs et des institutions,
- la montée du populisme en France et ailleurs, lequel renforce les pro-nucléaires même si la tendance à être plus critique s'est développée depuis Fukushima,
- la montée de la désinformation, des « faits alternatifs », voire des théories du complot.

Face à cela le président insiste sur la démarche de l'ACRO, basée la qualité des études et des analyses de notre laboratoire agréé, et par le réseau des bénévoles, y compris les préleveurs volontaires demeure

pertinente. Mais qu'il est de plus en plus important de poursuivre les efforts déployés en matière d'information et de communication (voir point 7). Il note que la demande des adhérents en ce sens, lors des précédentes AG, est bien prise en compte.

Par ailleurs, il explique que les activités classiques de l'ACRO se sont poursuivies en 2016 et que le point fort a été le succès de la campagne « Tchernobyl, 30 ans après ? » présentée plus tard.

Vote 4 sur le rapport moral 2016 : approuvé à l'unanimité

4 – Rapport d'activité 2016

Mme Mylène Josset, responsable du laboratoire, présente les nombreuses activités déployées en 2016 par l'association.

a) La campagne Tchernobyl, 30 ans après ?

De fin 2014 à début 2016, les citoyens ont été invités à envoyer des prélèvements de tout endroit en Europe. Ainsi, 370 échantillons ont été reçus et analysés ce qui a permis de réaliser une cartographie citoyenne. Les résultats, mis en ligne au fur et à mesure, ont fait l'objet d'un rapport de synthèse qui a eu un fort impact médiatique et de plusieurs présentations publiques en avril (30 ans après). Ils révèlent une présence résiduelle principalement dans les Alpes et dans le Nord de l'Europe.

b) Le suivi de la catastrophe de Fukushima

- L'ACRO a participé début 2016 à une mission de Greenpeace au Japon pour étudier la contamination des fonds marins au large de la centrale accidentée. Les résultats sont plus faibles qu'en milieu terrestre.
- Le partenariat avec le laboratoire Chikurin s'est poursuivi.
- Une mission a été menée en août dans des communes proches du site pour, en particulier, tester de nouveaux appareils de mesure en partenariat avec Chikurin. Cela aussi permis la publication d'un reportage sur les effets de l'évacuation des populations et de la gestion de la contamination.
- Le site « l'Acronique de Fukushima » a été mis à jour très régulièrement.
- Deux rapports ont été rédigés : Fukushima 5 ans après : quel impact sanitaire? et : retour à l'anormale?

c) OCRE

L'observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement (OCRE) a vu une augmentation du nombre de préleveurs et des échantillons (392 en 2016 contre 272 en 2015) issus principalement de La Hague. Ils ont permis de mettre en évidence en février une pollution en Ruthénium et en octobre en Américium. Une journée de formation aux prélèvements s'est déroulée en juin dans La Hague.

d) Les études et expertises

- Belleville-sur-Loire : étude des sédiments et de l'eau de la Loire ;
 - Brennilis (Bretagne) : poursuite du travail engagé à la demande de la CLI avec des mesures complémentaires ;
 - Valduc (site militaire à 45 km au nord de Dijon) : analyse de l'eau et du miel à la demande de la SEIVA (équivalent d'une CLI) ;
- Etudes des plans d'urgence nucléaire en France pour l'ANCCLI et en Inde pour Greenpeace

e) Les contrôles et dépistages réglementaires

Des analyses sont effectuées pour contrôler les effluents hospitaliers et les déchets industriels spéciaux. Nous menons également des campagnes de dépistage du radon dans les établissements recevant du public.

f) Les analyses du laboratoire

497 échantillons ont été analysés par spectrométrie gamma dans le cadre de l'OCRE (36%), de contrôles réglementaires (34%), de Tchernobyl +30 (18%) et d'études (14%).

439 échantillons ont porté sur le tritium dans le cadre de l'OCRE (64%), provenant principalement d'un préleveur qui a fait le tour de France des centres nucléaires (27%) et d'études (9%).

g) La participation à des commissions et à des groupes de travail

HCTSIN, PNGMDR, COR-IRSN, GT ANCCLI, RNM, etc...

Ce travail, qui repose surtout sur les bénévoles de l'association, demande beaucoup de disponibilités. En ce qui concerne notre participation aux trois CLI du Cotentin (Flamanville, Aréva et CSM Andra), que nous avons réintégré avec les autres associations critiques vis-à-vis du nucléaire, à l'automne 2015, elle résulte d'un engagement du nouveau Conseil départemental de mieux respecter la parole des associations. Si les trois présidents et les élus ont à présent une attitude respectueuse, il n'en est pas de même de plusieurs membres du collège des experts toujours farouchement hostiles à l'ACRO.

h) L'information et les rencontres

Elles ont été nombreuses en cette année 2016 marquant les 30 ans de Tchernobyl et donc de l'ACRO, et les 50 ans de la catastrophe de Tchernobyl et donc de l'ACRO, et les 5 ans de celle de Fukushima. Ainsi ont eu lieu plusieurs conférences dans le grand-ouest, des débats suite à la projection de films, le becquerel-tour dans La Hague en septembre conclu par un moment convivial, la fête de la science en direction de classes de collège en partenariat avec le Conseil Départemental de la Manche...

L'ACRO poursuit sa publication trimestrielle du magazine "Acronique du nucléaire", l'envoi de la feuille de chou aux adhérents et a diffusé huit communiqués de presse.

L'association gère 3 sites internet et un quatrième dédié à la nécessaire transparence dans le nucléaire s'est ajouté en janvier 2017.

i) L'activité des bénévoles

4 569 heures ont été comptabilisées soit l'équivalent de 2,8 ETP. Cela reste donc très important même si c'est un peu moins qu'en 2015, année pendant laquelle on avait compté le temps des nombreuses personnes ayant participé à la cartographie citoyenne *Tchernobyl 30 ans après*?

Vote 5 sur le rapport d'activité 2016 : approuvé à l'unanimité**5 – Pollution au plutonium à La Hague révélée par l'ACRO**

M. Guillaume Rougier, salarié du laboratoire, introduit le sujet en indiquant la découverte, en 2016, de la présence à des niveaux élevés d'américium, de césium, d'iode et de cobalt radioactifs. Les échantillons analysés proviennent de prélèvements réalisés autour du site Aréva de La Hague dans le cadre du dispositif OCRE.

Suite à la découverte, en mai 2016, d'Am-241 (10 Bq/kg sec), l'ACRO a approfondi les investigations en menant trois campagnes de prélèvements entre septembre et novembre 2016. Elles nous ont permis de révéler une contamination étendue avec des niveaux allant jusqu'à 198 Bq/kg sec pour l'Am-241, 550 Bq/kg sec pour le Cs-137, 37 Bq/kg sec pour l'I-129 et 7 Bq/kg sec pour le Co-60.

Il s'agit d'une pollution importante du domaine public dont une zone de pâturage, qui nous amène à présumer une pollution en plutonium et en strontium. Suite à notre communication, Aréva a reconnu, en février 2017, cette pollution autour du ru des Landes (sans en préciser le niveau) et s'est engagée à évacuer la terre contaminée.

Nous avons depuis mené d'autres analyses au début 2017 (en collaboration avec un laboratoire suisse agréé) qui ont révélé des niveaux encore plus élevés qu'attendus : jusqu'à 492 Bq/kg sec pour le plutonium et jusqu'à 212 Bq/kg sec pour le strontium. Aréva a à nouveau confirmé la pollution en indiquant un niveau moyen de plutonium à hauteur de 200 Bq/kg sec.

L'ACRO a donc souhaité avoir des chiffres précis sur ces décennies de rejets de radioéléments. Elle a fait valoir son droit à la communication des données auprès d'Aréva, de l'ASN, de l'IRSN et du ministère de l'écologie.

L'ACRO veut poursuivre les investigations et a fait des démarches pour obtenir des financements.

M. André Guillemette, bénévole membre des CLI, présente, à l'aide de nombreux tableaux, des données récentes et anciennes issues de documents d'Aréva et de l'ACRO. Cependant des zones d'ombre et des incertitudes apparaissent. En effet Aréva a changé ses points de prélèvement, n'a plus communiqué certaines données entre 1984 et 1990 malgré les demandes formulées par l'ACRO de façon récurrente.

M. Guillemette présente une analyse des données disponibles et envisage plusieurs sources de pollution : le

stockage en pleine terre, le stockage dans des fosses bétonnées entre 1969 et 1990, la contamination « semi-aérienne » de 1974, l'incendie du silo 130 en 1981. L'accident de 1974 avait généré une pollution en césium plus importante qu'en 1981 (14 fois plus dans l'herbe, 50 fois plus dans l'eau de pluie).

6 – Problème d'acier dans le nucléaire

M. Boilley représente l'ACRO dans le groupe de travail Haut comité pour la transparence (HCTSIN) dédié aux anomalies de fabrication de la cuve de l'EPR. Ce groupe, qui travaille sur une saisine de la ministre en charge de l'écologie, doit tenter de comprendre pourquoi cette anomalie a été découverte si tard et évaluer la transparence. Si la polémique a démarré en avril 2015, les demandes de l'ASN à Aréva de contrôles plus poussés de la qualité de l'acier de la cuve ont plus de 10 ans. L'anomalie a conduit à la découvertes d'autres anomalies dans l'acier des générateurs de vapeur et à des irrégularités qui s'apparentent à des falsifications, ce qui est très grave. Il regrette qu'Aréva et EDF n'aient jamais communiqué sur ce sujet. En janvier 2017, l'ACRO a donc créé un site dédié à ces problèmes pour faire pression et obtenir plus de transparence.

7 - L'ACRO et les médias

Présentation du bilan chiffré de nos nombreuses actions de communication :

- 154 articles, blogs ou émissions ont cité l'ACRO en 2016, contre 75 en 2015 et 60 en 2014. C'est lié à la campagne *Tchernobyl, 30 ans après ?*
- 8 communiqués de presse ont été envoyés par mail, en 2016, à l'ensemble de notre listing "médias"
- 195 000 visites sur nos sites Internet contre 112 000 en 2015. Le plus visité est celui dédié à Fukushima (5ème anniversaire) avec 106 000 visites contre 54 000 en 2015.
- Pour le site "Tchernobyl, 30 ans après?", le bilan de la campagne a été téléchargé 73 000 fois en 2016.
- Le nombre d'abonnés à notre compte Twitter est passé de 267 à 292. Le nombre de tweets envoyés est également en progression mais nous n'avons pas de retour sur l'impact. Il serait cependant un outil de communication efficace en cas de crise.
- Et bien sûr, les nombreux événements commémorant les anniversaires de l'ACRO, de Tchernobyl et de Fukushima.

8 – Perspectives de l'ACRO

a) L'ACRO adhère à l'organisation européenne Nuclear Transparency Watch (NTW), ce qui lui permet de participer à un réseau européen, et de réaliser des études pour eux.

b) La participation aux consultations publiques sur les textes réglementaires en matière d'environnement.

M. Alain Rose, administrateur bénévole, présente cette nouvelle disposition offerte à tout citoyen ou organisation. Un article de la loi du 6 août 2015 prévoit de réformer les procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de projets afin que le processus soit plus transparent et l'efficacité de la participation du public mieux assurée avant la rédaction des textes réglementaires (décrets, arrêtés, circulaires). L'ordonnance du 3 août 2016 précise ce nouveau mode de consultation. Elle va être complétée par un décret en cours d'élaboration, lui-même soumis à consultation entre le 6 février et le 3 mars de cette année.

Depuis septembre 2016, l'ACRO a répondu à 4 consultations :

- le 29 septembre 2016, avis sur le projet de décret le projet de décret relatif à la protection sanitaire contre les dangers résultant de l'exposition aux rayonnements ionisants et à la sécurité des sources de rayonnements ionisants contre les actes de malveillances (10 pages de réponse) ;
- le 28 octobre 2016, avis sur le projet de décret et d'arrêtés relatifs au plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGNDR) ;
- le 1er décembre 2016, avis sur le projet de décret relatif au fonctionnement des CLI ;
- le 6 février 2017, avis sur le décret prolongeant de 10 à 13 ans le délai fixé pour la mise en service de l'EPR de Flamanville (avis négatif).

Les deux premières consultations ont demandé un gros travail d'analyse et il convient de se demander si l'on peut répondre à toutes les sollicitations. Nos réponses ont-elles eu une efficacité ?

Aucune de nos observations n'aurait été reprise dans les textes sur le PNGNDR publiés le 23 février. Le décret du 23 mars valide le passage de 10 à 13 ans du délais de mise en service de l'EPR. Les autres textes définitifs ne sont pas encore sortis.

L'ASN soumet aussi de nombreux textes à la consultation du public sans que nous y répondions.

L'ACRO doit-elle assurer cette nouvelle mission, bien qu'elle consomme du temps et ne soit pas source de recettes ? Si oui, il faut définir un mode opératoire :

– On peut s'abonner à un système d'alerte des consultations déposées sur les sites Internet du ministère de l'écologie ou de l'ASN. Le bureau décidera des projets pour lesquels il est utile de répondre.

– Quelles personnes formulent des réponses ? Avec si besoin d'autres associations partenaires ? Qui en fait la synthèse ?

– Qui valide l'avis avant envoi ?

Ces questions doivent être clarifiées. L'assemblée soutient cette nouvelle démarche. Elle y voit aussi l'occasion d'inviter le public à s'exprimer tout en le sollicitant pour contribuer au financement de l'association.

c) Le recrutement sur le cinquième poste

Suite au départ d'Antoine Bernollin qui travaillait à mi-temps, une embauche est nécessaire pour pouvoir poursuivre nos actions. Elle peut être envisagée pour septembre sans difficultés financières. Elle constitue un pari pour l'année 2018.. Le CA devra définir le profil de poste avant les vacances d'été.

9 – Questions diverses

a) Couper court aux rumeurs sur internet

Des rumeurs (théorie du complot) se répandent de plus en plus (par exemple lors du dernier incident à Flamanville). L'ACRO, qui est régulièrement sollicitée, doit pouvoir réagir pour contribuer à la véracité des faits.

b) La commercialisation de radimètres ou de compteurs Geiger

L'ACRO ne l'envisage pas car ils ont un intérêt limité. Cependant de plus en plus d'outils sont développés en direction du public (y compris par l'IRSN). L'ACRO s'y intéresse car ce serait utile en cas d'accident.

c) Le radon

L'ACRO a accru ses compétences en 2016 (dépistage dans les cavités et ouvrages souterrains).

De nouvelles réglementations concernant le radon dans l'eau et les radioéléments dans les matériaux de constructions sont en cours, voir s'il existe des perspectives pour l'ACRO dans ces domaines.

10 - Election au Conseil d'administration

13 membres réélus à l'unanimité :

- | | |
|-------------------------|----------------------|
| - BARBEY Pierre | - LAGRANGE Michel |
| - BOILLEY David | - LE COUTOUR Michèle |
| - BOUTE Emmanuel | - LEROY Annie |
| - CORBLET-AZNAR Sibylle | - PARIS Pierre |
| - GAAB Marie-Lène | - ROSE Alain |
| - GRUNBERG Serge | - THIEBOT Caroline |
| | - VASTEL Guy |

Candidature de Mme Claudie Saffon pour intégrer le conseil d'administration.

Vote 6 pour la candidature de Claudie Saffon venant compléter l'équipe actuelle : approuvée à l'unanimité.

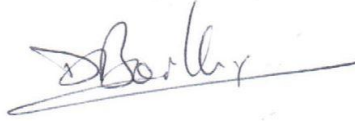
L'ordre du jour étant épuisé le président lève l'assemblée à 17 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de séance.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits



Le secrétaire de séance
A. Rose



Le Président
D. Boilley